



PRÉFET DE LA HAUTE – SAVOIE

**BULLETIN D'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE**  
**Mardi 2 janvier 2018**  
**VIGILANCE ORANGE : VENT VIOLENT**

**Le centre météorologique interrégional de LYON vous communique le bulletin régional de suivi.**

**Début d'événement prévu le mardi 2 janvier 2018 à 16h00.**

**Fin d'événement le mercredi 3 janvier 2018 à 20h00.**

Début de suivi pour 3 départements : Haute-Savoie (74), Savoie (73) et Isère (38).

**Qualification de l'événement :**

Tempête d'une force et d'une ampleur peu fréquentes en montagne.

**Evolution prévue :**

Les vents vont se renforcer en cours de nuit de mardi à mercredi, mais c'est surtout à partir de la matinée de mercredi que le renforcement sera le plus marqué. Les zones de plaines seront peu concernées par ces fortes valeurs de vent hormis le bassin lémanique où on attend 90 à 110 km/h.

En montagne, en revanche, on atteindra plus de 100 km/h aux altitudes moyennes (stations de ski) et de 120 à 180 km/h à plus hautes altitudes.

Le vent s'atténuera en cours d'après-midi de mercredi.

**Message aux maires de la Haute-Savoie :**

**Il est demandé aux maires de relayer largement l'information, les consignes de comportement à leurs administrés et de porter une attention toute particulière :**

- aux campings et assimilés et aux éventuels rassemblements de plein air ou sous structures mobiles (chapiteaux, tentes, etc.) ;**
- en prévision des pluies importantes attendues, de veiller au bon entretien des cours d'eau (fossés, réseau d'eaux pluviales, enlèvement des embâcles,..)**

**Conséquences possibles :**

- \* Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- \* Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- \* Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- \* Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés.
- \* La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- \* Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski est perturbé.

**Conseils de Comportement :**

- \* Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- \* N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- \* Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- \* Ne pratiquez pas d'activités nautiques sur les lacs

- \* Rangez ou fixez les objets sensibles au vent
- \* Soyez vigilants face aux chutes d'objets ou de branches d'arbres
- \* Sur route et autoroute, limitez votre vitesse et informez-vous des éventuelles coupures d'axes routiers
- \* Tenez-vous éloignés des cours d'eau et respectez les consignes et interdictions mises en place par les communes (risques d'embâcles et de débordements des réseaux d'eau pluviale)
- \* Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau
- \* En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols, garages, caves
- \* Reportez les promenades sur le littoral et en forêt ainsi que les sorties en montagne, le risque avalanche se renforçant pour devenir fort (niveau 4 sur 5) sur les massifs.

**Vous pouvez consulter la carte de vigilance sur :**

**[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)**

**@Prefet74**



# Communiqué de presse

Annecy, le 2 janvier 2018

## **Sécurité civile**

### **Vigilance météorologique : vent violent et fortes pluies**

#### **Vent violent**

Météo France a placé la Haute-Savoie en vigilance orange « vent violent » à compter de ce mardi 16h. Un renforcement notable du vent est prévu demain mercredi, plus particulièrement sur le bassin lémanique (90 à 110km/h en plaine). De fortes rafales de vent sont à craindre localement : 100 à 110km/h en plaine et jusqu'à 120 à 180 km/h sur les crêtes en montagne.

#### **Fortes pluies**

Météo France annonce à partir de cette nuit un épisode de fortes pluies qui devrait se poursuivre jusqu'à jeudi. En moyenne, les cumuls de précipitations devraient atteindre 100mm en « équivalent eau » entre mercredi matin et jeudi soir sur les massifs du département.

**Ces précipitations, accompagnées d'un redoux (limite pluie/neige entre 1200 et 2000 mètres), se déposeront sur des sols déjà gorgés d'eau et contribueront à la fonte du manteau neigeux à moyenne altitude. En conséquence, cet épisode peut provoquer des débordements localisés de certains cours d'eau et des mouvements de terrains (glissements de neige boueuse).**

#### **La préfecture de Haute-Savoie recommande aux habitants de respecter les conseils de prudence suivants :**

- Ne pratiquez pas d'activités nautiques sur les lacs
- Rangez ou fixez les objets sensibles au vent
- Soyez vigilants face aux chutes d'objets ou de branches d'arbres
- Sur route et autoroute, limitez votre vitesse et informez-vous des éventuelles coupures d'axes routiers
- Tenez-vous éloignés des cours d'eau et respectez les consignes et interdictions mises en place par les communes (risques d'embâcles et de débordements des réseaux d'eau pluviale)
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau
- En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols, garages, caves
- **Reportez les promenades sur le littoral et en forêt ainsi que les sorties en montagne, le risque avalanche se renforçant pour devenir fort (niveau 4 sur 5) sur les massifs.**

#### **Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse**

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | [pref-communication@haute-savoie.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-savoie.gouv.fr)

[@Prefet74](https://twitter.com/Prefet74) | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00